



NOS REVENDICATIONS

Améliorer véritablement les conditions de travail des agents de la DGFIP c'est s'attaquer directement aux causes réelles de leur dégradations par :

1 la reconnaissance du caractère prioritaire des missions de la DGFIP assortie des créations d'emplois permettant le bon exercice des missions dans l'intérêt des agents comme du public.

2 la prise en compte réelle de la question des effectif dans les outils de prévention.

3 l'arrêt du pilotage fondé uniquement sur les indicateurs, et la culture du résultat

4 une véritable prise en compte des besoins des agents dans le cadre des instances compétentes disposant de crédits spécifiques.

F.O.-DGFIP exige en outre des emplois d'assistant de prévention dans toutes les DD/DRFIP avec une quotité de travail de 100 % sur cette mission.

**ÉLECTIONS 1^{er} DÉCEMBRE
PROFESSIONNELLES 8 2022**



CONDITIONS DE TRAVAIL A LA DGFIP C'EST QUOI CE BOULOT ?

Parce que votre travail est en perpétuelle évolution et rendu de plus en plus difficile, **F.O.-DGFIP vous a donné la parole** du 5 au 21 octobre dernier.

Vous êtes **près de 8 000** (60% de femmes et 40% d'hommes) **à avoir répondu** à notre enquête et nous vous en remercions. Ceci démontre que **ce sujet est au cœur des préoccupations de chacun(e) d'entre nous.**

Vous avez ainsi **pu vous exprimer directement** et en toute franchise sur vos conditions de travail, sur l'impact du télétravail ou encore du NRP sur ces dernières.

Que confirment les résultats de cette enquête ?

► Que dans tous les services de la DGFIP et dans toutes les catégories le **stress et l'amertume gagnent du terrain** tant du fait du **manque de reconnaissance** que d'une **charge de travail croissante** avec des **moyens humains et budgétaires en réduction constante** ;

► Que face à cette situation, les **réponses de l'administration sont rarement suffisantes** et butent la

plupart du temps sur l'absence de moyens.

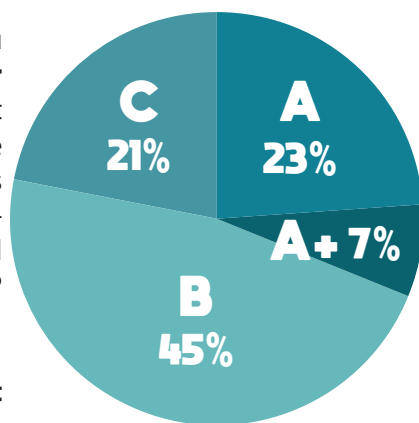
Pire, **elle va supprimer la seule instance entièrement dédiée aux conditions du travail** - le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHS-CT) - pour la remplacer par une formation spécialisée dans la santé et la sécurité au travail réduite à n'être qu'un sous ensemble du nouveau Comité Social d'Administration (CSA) ;

► Que le **télétravail**, apprécié des personnels quand il est choisi, n'est **pas indemnisé à sa juste valeur** ;

► Que la **nécessaire sobriété énergétique** ne doit pas **détériorer les conditions de**

travail.

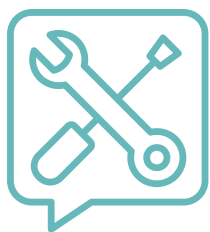
RÉPARTITION DES PARTICIPANTS PAR CATÉGORIE



Vos réponses confortent F.O.-DGFIP dans les revendications que nous portons.

Parce que notre travail est rendu de plus en plus difficile, les choses doivent changer, faites confiance à F.O.-DGFIP pour vous défendre.

Découvrez les résultats, nos revendications et pensez-y au moment de voter !



OUTILS
77%

Vous êtes 77%, comme il y a 4 ans, à estimer que les outils de mesure (TBVS, DUERP, EDD etc...) élaborés depuis plus de 10 ans par la DGFIP n'ont rien amélioré du tout, ne sont que des outils de recensement du mal être et n'apportent pas de réelles réponses aux difficultés recensées.

Pour F.O.-DGFIP, ces outils ne font pas une politique d'amélioration des conditions de travail.

PRÉVENTION



40%

Les acteurs de la santé au travail (médecins du Travail, cellule d'écoute, assistants de prévention) ne sont toujours sollicités que par 4 agents sur 10, même chiffre qu'en 2018.

F.O.-DGFIP rappelle que des Directions départementales ne sont toujours pas dotées de médecins alors même que le NRP a généré du stress et des bouleversements dans la vie des agents le subissant.

TÉLÉTRAVAIL



87%

Vous êtes 87% à considérer que l'allocation forfaitaire de télétravail n'est pas suffisante dans un contexte de forte hausse des prix (énergie, alimentation, ...). Nous ne cessons à F.O.-DGFIP de revendiquer un télétravail librement consenti et assorti de moyens pris en charge par l'employeur, cette enquête en est une belle confirmation.



NRP
94%

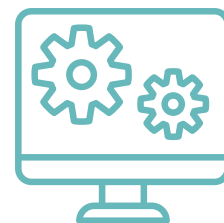
A une écrasante majorité (94%) vous tordez le cou à l'idée, communément véhiculée par la DGFIP, que le NRP ne nuit pas aux conditions de travail, voire même les améliore ! Des agents éloignés de leur lieu de vie, souvent obligés de changer de métier, sont-ils vraiment mieux dans leur peau ?

La hausse de 8 points par rapport au chiffre de 2018 traduit l'opposition des personnels à la restructuration à marche forcée du réseau.

De 2012 à 2019, 1 poste comptable était supprimé tous les 4 jours ; depuis 2020 on en est à 4 suppressions de postes tous les 3 jours !

DIGITALISATION

60%



Six agents sur dix, comme il y a 4 ans, considèrent que la digitalisation, l'intelligence artificielle et le tout numérique sont des facteurs de détérioration des conditions de travail. Votre opinion n'a pas changé depuis 2018, et pour cause, puisque la DGFIP a non seulement continué mais amplifié le tout numérique.

ACCUEIL DU PUBLIC



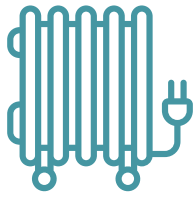
2 AGENTS
SUR 3

pensent que la restriction de l'ouverture au public n'a rien amélioré. Avec le PAS, la réforme de la TH, la suppression du numéraire, un guichet fermé plus souvent a concentré l'effet report sur des plages d'ouverture réduites.

Les conditions de travail, et notamment des agents de l'accueil, se sont dégradées.

F.O.-DGFIP dénonce la volonté de l'administration de décourager les usagers de venir à nos guichets allant jusqu'à leur fermeture au profit d'autres canaux d'accueil, au détriment des publics fragiles.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



78%

Vous êtes 78% à penser que les conditions de travail pourraient être dégradées par le concept de sobriété énergétique. Pour F.O.-DGFIP, les conditions de travail ne doivent pas être sacrifiées sur l'autel de la désormais incontournable sobriété énergétique.

EMPLOIS
82%



Pour 82% d'entre vous, le niveau d'emplois est insuffisant. Vous validez donc la revendication F.O.-DGFIP d'un niveau d'emplois suffisant, seule véritable réponse à la situation actuelle.

F.O.-DGFIP continue de revendiquer, avec sa fédération des finances, l'ouverture d'un véritable BERCY DES FINANCES pour en finir avec les suppressions d'emplois et pour conforter le service public économique et financier dans ses missions et ses implantations.

OBJECTIFS
88%



Culture du résultat, pilotage par objectifs, tableaux de bord en tout genre sont autant de facteurs aggravants de la dégradation des conditions de travail pour 88% d'entre vous. Et pourtant, d'après la DGFIP, les résultats se maintiennent... mais jusqu'à quand et à quel prix ?

Pour F.O.-DGFIP, l'arrivée de la nouvelle Responsabilité des Gestionnaires Publics (RGP) qui va obliger la DGFIP à revoir l'ensemble de son contrôle interne pourrait encore détériorer l'ambiance et les conditions de travail des collectifs.

ESPACE DE TRAVAIL



77%

Vous êtes 77% à rejeter un espace de travail attribué au jour le jour. F.O.-DGFIP condamne cette velléité de l'administration de vouloir profiter de la montée en puissance du télétravail pour conduire les personnels à utiliser leur bureau en alternance avec d'autres collègues (méthode du « flex-desk » ou bureau partagé), prétexte pour diminuer ainsi notablement le besoin en m² de bureaux de la DGFIP.



CRÉDITS
96%

Il faut maintenir un budget dédié spécifiquement aux conditions de travail pour 96% d'entre vous.

Comme F.O.-DGFIP, vous pensez donc que supprimer les CHSCT est une très mauvaise idée.

L'administration nous promet que les critères actuels d'allocation des crédits SSCT (Santé Sécurité Conditions de Travail) qui seront discutés dans les Formations Spécialisées (FS) des Comités Sociaux d'Administration (CSA) seront maintenus : complémentarité (cofinancement des actions), urgence et exemplarité. Nous serons vigilants à ce qu'il en soit ainsi.

UNE PRIORITÉ



96%

S'il est intéressant de noter que l'amélioration des conditions de travail constitue une priorité pour 96% des sondés, force est de constater que les suppressions d'emplois continuelles et la mise en place du NRP à marche forcée ont dégradé ces dernières.

Chaque directeur départemental doit se rappeler qu'il a une obligation de résultats, et pas seulement de moyens, du fait de l'évolution de la jurisprudence, qui lui impose de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents sous son autorité.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR NE PLUS TRAVAILLER DANS CES CONDITIONS

Les conditions de travail des agents de la DGFIP continuent de se détériorer. En effet, les **suppressions d'emplois**, couplées **aux effets dévastateurs du NRP**, se poursuivent à un **rythme infernal** et les agents doivent s'adapter à marche forcée aussi bien à de nouvelles méthodes de travail et de management qu'à un **criant manque de moyens humains et matériels**.

Pour **F.O.-DGFIP**, la suppression des postes ruraux notamment est d'abord dictée par la **volonté budgétaire de réduire le maillage territorial** en centralisant à outrance au prétexte du développement du numérique. La Direction Générale a des exigences en matière d'ob-

jectifs et ne fournit pas aux agents les conditions matérielles pour les atteindre. En outre, la charge mentale qui pèse sur les agents génère des **relations de travail tendues**, provoque des **pathologies physiques et psychiques** et conduit certains à des actes désespérés.

F.O.-DGFIP condamne le plan d'action mis en place par la Direction Générale, depuis 2008, qui a abouti aux divers dispositifs existant désormais : DUERP, comité national de suivi du plan d'actions, EDD, TBVS etc... Ce plan n'a pas démontré son efficacité. **À défaut de s'attaquer aux causes réelles et criantes de cette dégradation, il ne peut demeurer qu'un palliatif.**

À CE TITRE, **F.O.-DGFIP** EXIGE :

- ✓ Au regard du dramatique évènement survenu le 21 novembre, de véritables **états généraux de la sécurité des agents** à la DGFIP ;
- ✓ la **reconnaissance du caractère prioritaire des missions de la DGFIP** assortie des **créations d'emplois** permettant le bon exercice des missions dans l'intérêt des agents comme du public ;
- ✓ dans le cadre des outils d'évaluation des risques, la **prise en compte réelle de la question des effectifs**,
- ✓ des modes d'**organisation du travail** respectueux de la santé physique et mentale des agents ;
- ✓ une **véritable prise en compte du handicap** dans les services ;
- ✓ **l'arrêt du pilotage fondé uniquement sur les indicateurs**, et la culture du résultat ;
- ✓ que le **télétravail** concilie le respect des droits de l'agent et un service public de qualité ;
- ✓ une **véritable prise en compte des besoins des agents** dans le cadre des instances compétentes ;
- ✓ le **maintien d'un budget dédié** ;
- ✓ des emplois d'**assistant de prévention** dans toutes les DD/DRFiP avec une quotité de travail de **100%** sur cette mission ;
- ✓ une **sobriété énergétique respectueuse** du bien être au travail ;
- ✓ Des collectifs de travail où chaque agent ait un **espace personnel attribué**.

 
LA FORCE DU COLLECTIF !

**ÉLECTIONS 1^{er} DÉCEMBRE
PROFESSIONNELLES 8 2022**

#JeVoteFO